

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue du Porton n. 237.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 12. — Bataille d'Albufera (Espagne), par le maréchal Soult (1811)

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1<sup>er</sup> mai, RUE DU PORTON, N<sup>o</sup>. 237.

## MONTEVIDEO.

## DE L'INFLUENCE PRÉSENTE DE L'ARMEMENT DES FRANÇAIS A MONTEVIDEO.

Nous avons assez souvent insisté sur les causes légitimes qui ont provoqué l'armement des Français à Montevideo, pour qu'il nous soit permis de ne pas revenir sur des considérations que nous avons déjà émises tant de fois.

La proposition d'une neutralité armée faite par notre consul qui accepta la présidence de la commission chargée de l'organiser, et sa retraite précipitée, quand il déclina cet honneur; l'acceptation du blocus affirmée par le vice-amiral commandant la station française, le rejet par le même M. Massieu de Clerval de ce blocus antérieurement toléré, sont assez connus, pour que la mémoire de nos lecteurs nous dispense de nous étendre sur des motifs aussi plausibles et aussi incontestables, dont les preuves sont dans nos mains, et dans les souvenirs de la députation qui fut reçue à bord de la *Gloire* par M. le vice-amiral.

Nous nous occuperons aujourd'hui de l'influence que cet armement a produite; quand

on nous aura lu, nous croyons que chacun sera de notre avis.

Les généreux fils de l'Italie, qui avaient mêlé fraternellement leurs chants patriotiques aux nôtres, suivirent aussi notre exemple, et se montrèrent dignes d'entendre la voix énergique et loyale de leur compatriote Garibaldi, le colonel *sans peur et sans reproche*. 500 de ces braves iront, avec nous, verser leur sang sur un glorieux champ de bataille; ils appuieront le rempart de nos bayonnettes avec les leurs; ils courront sus, avec nous et comme nous, à ces barbares, dont le seul but est de confisquer la civilisation au profit de leurs idées rétrogrades et sauvages.

L'écho de notre Marseillaise est parvenu aux oreilles de nos frères de Maldonado et de las Minas: il était impossible qu'il en fut autrement. Leur organisation, car elle doit marcher aussi promptement que la nôtre, sera d'un grand secours pour le général Rivera, et, en garantissant leurs intérêts, ils serviront ceux de la République Orientale et les nôtres.

Tant que notre armement n'eut pas son commencement d'exécution, M. Pichon, consul général de France à Montevideo, pouvait être regardé comme une autorité neutre, comme une autorité incomplètement française. Lorsqu'il sentit que la population française s'était victorieusement emparée de ses plans de neutralité armée, et que la reconnaissance presque officielle du blocus avait donné à nos intérêts le droit d'être défendus les armes à la main, il ressembla à un cheval fougueux que la peur arrête un moment au bord d'un fossé qu'il est tenté de franchir, et que soudain l'épaveon imprévu pousse en avant. Il passa son *R. bicon*, sans être toutefois un *César*; ( nous ne connaissons pas encore de *commentaires*

dont il soit l'auteur). Puis il s'irrita de s'être *trompé*, et parut faire servir son erreur de principe à notre perte. Il nous dénationalisa de prime abord. Mais comme il comprit qu'il avait tant soit peu oublié le *code civil expliqué par M. Rogron*, et les commentaires du code pénal; comme il comprit qu'il existait pour nous un droit d'appel, droit sérieux, incontestable, et dont nous userons avec conscience et fermeté:— Cette première mesure lui parut insuffisante, et il mit hardiment à la voile dans une mer semée de dangereux écueils. Ses largesses de 12 vintains distribuées aux basques français furent réglées avec plus d'ensemble; les Français armés furent mis à l'aban du consulat; des basques français furent clandestinement embarqués; mais ils furent saisis malheureusement pour M. le consul, qui les réclama trop énergiquement, et reçut du gouvernement oriental une réponse, dont sans doute il s'est expliqué à lui-même toute la portée. Dès ce moment, il fut dévoilé.

*Verus et incessu paluit consti;*

C'est à notre armement qu'on le doit.

Lorsque la circulaire d'Oribe fut lancée, M. Pichon, loin de nous protéger, s'empressa de nous mettre à la disposition de *Son Excellence* par ce fameux acte qui nous *dénationalise*. Mais nous avions en nous même une force qui nous garantissait. Les résidents britanniques, qui craignaient avec raison cette large compréhension du mot *influence*, et qui avaient trouvé le fusil trop lourd pour leurs bras délicats, s'adressèrent à l'énergie de leur commandant de station, M. Purvis, dont la décision suppléa vigoureusement à la leur. Oribe envoya piteusement la *rétractation* exigée. Malheureux joueur de bouillotte, il avait fait

## FROULLETON.

## LA BÊTE-NOIRE DU ROI FÉRDINAND.

( Suite. )

— Bref, que désirez-vous ?  
 — Je désire savoir si vous êtes toujours dans les mêmes dispositions à mon égard.  
 — Lesquelles ?  
 — De venir à mon secours si je vous appelle.  
 — Je vous l'ai promis et je n'ai qu'une parole; mais savez-vous ce que je ferais si j'étais à votre place ?  
 — Que feriez-vous ?  
 — Vous allez bondir !  
 — Dites toujours.  
 — Eh bien ! je ferais viser mon passeport ce soir, et je partirais cette nuit.  
 — Ah ! pour cela, non, par exemple.  
 — Très bien; n'en parlons plus.  
 — Ainsi, je compte sur vous ?  
 — Comptez sur moi.  
 Le comte de Béarn me tendit la main et nous nous séparâmes.  
 — Faites-moi un plaisir, dis-je à Jadin en rentrant à l'hôtel.

— Lequel ?  
 — Dites au gargon de vous dresser pour cette nuit un lit de sangle dans ma chambre.  
 — Pourquoi faire ?  
 — Vous le verrez probablement.  
 — Avez-vous besoin de Milord aussi ?  
 — Eh ! eh ! il ne sera peut-être pas de trop.  
 — Vous croyez donc qu'ils vont venir vous arrêter ?  
 — J'en ai peur.  
 — Sacré fat que vous faites, de vous figurer que les gouvernements s'occupent de vous !  
 — Celui-ci a daigné s'occuper de mon père au point de l'empoisonner, et je vous avoue que ce précédent ne me donne pas de confiance.  
 — Eh bien ! on couchera dans votre chambre, puisqu'il faut vous garder.  
 Et Jadin donna ordre qu'on lui dressât son lit en face du miën.

Cette précaution prise, nous nous couchâmes et nous nous endormîmes, comme si nous n'avions pas rencontré le moindre marquis dans notre journée.

Le lendemain, vers les quatre heures du matin, j'entendis qu'on ouvrait ma porte.

Si profondément que je dorme et si légèrement qu'on ouvre la porte de ma chambre quand je dors, je m'éveille à l'instant même. Cette fois, ma vigilance habituelle ne me fit pas défaut; j'ouvris les yeux tout grands, et

j'aperçus le valet de chambre.  
 — Eh bien ! Peppino, demandai-je, qu'y a-t-il que vous me faites le plaisir d'entrer si matin chez moi ?  
 — J'en demande un million de pardons à son excellence, répondit le pauvre gargon; ce sont deux messieurs qui veulent absolument vous parler.  
 — Deux messieurs de la police, n'est-ce pas ?  
 — Ma foi ! s'il faut vous le dire, j'en ai peur.  
 — Allons, allons, alerte, Jadin.  
 — Quoi ! dit Jadin en se frottant les yeux,  
 — Deux sbires qui nous font l'honneur de nous faire visite, mon gargon.  
 — C'est-à-dire qu'il faut que je me lève et que je courre chez M. de Beart.  
 — Vous parlez comme Saint-Jean-Bouthe-d'Or, cher ami, levez-vous et courez.  
 — Vous n'aimez pas mieux que je les fasse manger par Milord ? Cela serait plus tôt fait, et cela ne nous dérangerait pas.  
 — Non, il en fviendrait d'autres, et ce serait à recommencer.  
 — Ces messieurs peuvent-ils entrer ? demanda Peppino.  
 — Parfaitement. Qu'ils entrent,  
 Ces messieurs entrèrent.

(La suite au prochain numéro.)



son tout avec un brelan faible; il tombait sur un brelan d'as.

Ainsi, voyant que nous étions assez forts pour attendre l'effet de menaces sauvages, les Anglais, qui les redoutaient sans se soulever contre elles, en obtinrent, par émulation, la rétrogradation formelle.

Les résultats que nous venons de proclamer sont incontestablement énormes: il en est un autre qui nous semble encore plus important et plus précieux. Cette réunion spontanée, cette coalition loyale *ancrera* profondément dans nos cœurs le besoin indélébile de la concorde et de l'union. Toutes les professions, toutes les classes et tous les rangs ont généreusement fraternisé: c'est un précédent que les Français de Montevideo n'oublieront jamais. Les cautions du ministère Guizot ne sont pas encore vidées; il peut en sortir encore quelque nullité dangereuse qu'on n'us expédiera pour nous représenter; il est bon, dans une prévision semblable, de se voir, de se compter et de s'entendre.

Le Gouvernement Oriental a déclaré lui-même avec l'anchise que notre armement avait donné plus d'autorité à ses décisions, plus d'ensemble à ses mesures, plus de force à ses conceptions. C'est notre plus bel éloge.

Des personnes timides redoutaient à Buenos Ayres de sanglantes réactions: les événements n'ont donné aucune réalité à ces prophéties malencontreuses et peut-être calculées. Nos compatriotes de Buenos Ayres sont parfaitement tranquilles, et reposent dans une sérénité garantie par de sérieuses précautions. Ils nous bénissent en silence, et, le cas échéant, notre exemple ne sera pas perdu pour eux.

Il est une dernière conséquence dont nous sommes heureux et fiers de pouvoir constater les effets. M. de Lurde, qui a lancé avec tant d'énergie son intimidation devant la quelle il a été forcé de reculer, est aujourd'hui en mesure de la poser avec plus de vigueur que jamais. 2500 Français sont prêts à l'appuyer, et les canons de notre station frémissent d'impatience sur les affûts. C'est la seule voie qui reste à notre ministre P. émpotent pour prouver que son intimidation n'était pas une *comédie* dont le dénouement devait être le triomphe insultant d'un Rosas, qui se vante d'inspirer de la crainte à la grande nation.

AD. DELACOUR.

Montevideo, 11 mai 1843.

PRESENTATION

PAR DOÑA BERNARDINA DE RIVERA

*Du drapeau des Volontaires Français.*

Aujourd'hui, 11 mai, à midi, Doña Bernardina de Rivera a présenté, dans ses appartements, à l'Etat-Major de la Légion des Volontaires Français le drapeau qu'elle leur avait promis. Elle était entourée des Dames Orientales, dont notre gratitude n'oubliera jamais la générosité: La mémoire du cœur est éternelle. M. le commodore Purvis, en grand uniforme, entouré d'un brillant Etat-Major, assistait à la réunion. La salle resplendissait de l'éclat des épauettes dorées, et les ravissantes parures de dames Orientales formaient un spectacle charmant.

Lorsque M. le colonel Thiébaud reçut l'étendard des mains de la charitable épouse du vainqueur de *Cagancha*, il prononça d'une voix émue, énergique et sonore les paroles suivantes:

"Si j'ai été sensible à l'honneur que m'ont fait mes compatriotes en me nommant chef de la Légion que je représente, je suis sensible aussi à l'honneur qui m'est réservé ainsi qu'à

tous les officiers présents, de recevoir de vous, au nom des filles de la République Orientale, ce drapeau qui pour nous est l'étendard de la victoire.

Les liens sympathiques qui existent entre les braves, les généreux Orientaux et la nation Française sont encore resserrés en ce jour par les Dames Orientales; cet étendard béni par Dieu, offert et baptisé par une femme aussi respectable, rend pour nous la victoire certaine, et nous jurons tous de vaincre ou de mourir en le défendant.

Nous jurons aussi sur ces épées que nous avons prises pour soutenir la noble cause de la Liberté et de la civilisation, nous jurons devant Dieu qui nous voit, en face de ce drapeau sacré, qui sera toujours pour nous un souvenir glorieux, nous jurons, de tant ces hommes qui nous écoutent, de revenir vainqueurs ou de périr tous en combattant pour l'honneur, la justice et l'humanité."

Les Français et les Orientaux se souviendront long temps du serment qui fut prononcé, l'épée haute, par tous ces hommes de cœur qui ont juré de protéger contre les attaques d'un barbare la liberté sainte et la civilisation; qui ont juré de mourir sous le drapeau que leur donne leur patrie adoptive, plutôt que de le rendre.

L'enthousiasme rayonnait sur toutes les figures: un fémissement énergique, agitait généreusement toutes ces âmes probes et désintéressées: et sur tous les fronts on pouvait lire que le serment était sérieux, qu'il était l'accomplissement sacré de nos promesses, le gage de nos succès, et le présage de la victoire.

Les larmes coulèrent de bien des yeux: Les membres de ce ministère glorieux, qui a sauvé la République Orientale, jouissaient modestement, en nous contemplant, de leur propre triomphe; La femme de M. le Commodore Purvis pleurait. Doña Bernardina de Rivera, cette femme modeste et compatissante, que la pauvreté n'a jamais visée sans revenir consolée, Doña Bernardina, dont les mains nous avaient présenté notre s'gac de valence, était profondément émue, et les impressions intimes de son cœur inondaient son visage si doux de pleurs délicieux.

Lorsque le colonel Thiébaud confia notre étendard aux mains de notre poète drapeau, il s'écria: "Camarade: je vous confie l'honneur de la Légion: vous savez qu'avant de le compromettre, il faut mourir."

L'émotion étouffa la voix de notre digne compagnon; son silence répondit éloquemment à notre chef.

Une seule chose, dans cette magnifique séance, nous a profondément peiné; tous les regards cherchaient au milieu de cette foule l'effigie de notre Marine Française. Nous savons qu'à bord de nos navires, bien des cœurs tressailleraient d'allégresse à la nouvelle de cette splendide présentation. Mais M. de Clerval n'a pas voulu que des témoins si chers nous appuyassent de leur encourageante approbation. Des Anglais ont pleuré à la vue de notre étendard unanime: des Anglais! Et le Vic-Amiral Français, sur qui nous devons compter, n'était pas là. — Prends toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arqués, et tu n'y étais pas!

A. DELACOUR.

NOUVELLE DU SOIR.

Le vaillant officier D. F. Caraballo est arrivé aujourd'hui de Santa Lucia, d'où il était parti avant hier.

Depuis deux mois, des désertions énormes ont considérablement diminué les forces de l'ennemi; Les satellites de Rosas sont constamment battus dans toutes les rencontres; Chavarria et Paacho Velasco ont

été battus à Albano; ils ont perdu 3000 têtes de bétail et 500 chevaux.

L'avant garde du général Rivera a forcé l'ennemi à abandonner ses positions de son côté.

L'armée Orientale se compose de 6000 hommes, non compris les forces des colonels Silva et Estivao qui se trouvent sur d'autres points.

Ce ne sont pas 40000 TÊTES DE BÉTAIL MAÏS 50000 qui sont destinées par le projet de loi en faveur des Légions Française et Italienne.

FRANCE.

Paris, 10 janvier 1841.

Suite de la lettre de M. Bugeaud.

Il faut bien vous apprendre encore où vous en êtes aujourd'hui après des succès que vous regardez comme aussi fastueux que les plus grands revers.

A Alger, vous dominez tout le pays, depuis le Jurjah jusqu'à l'Oued-Rouina à l'ouest, et entre la mer et le désert. Vous êtes en relations journalières avec toutes les parties de ce vaste territoire: vos marchands, vos colons le parcourent dans tous les sens, sans escorte, et depuis six mois il n'est pas arrivé un seul accident; vous l'exploitez commercialement, et plusieurs villages civils se construisent sans aucun soldat pour protéger les travailleurs. Dans l'ouest, vous êtes exactement dans la même situation, sur le vaste territoire compris entre la Mina et la frontière du Maroc. La dernière campagne vient d'unir ces deux grandes parties soumises en nous donnant tout le cours du Chélif de l'Oued-Rouina à la mer; et j'ai la confiance que la division qui se porte actuellement sur Ténés vous donnera le reste de la côte, depuis l'Aghalick des Beni-Menacer, qui fut soumis en juin, jusqu'à l'embouchure du Chélif. Voilà, monsieur, des faits que vous pourrez vérifier auprès de toute l'armée et de tous les colons qui ont un peu voyagé, en supposant que ma qualité d'agent du gouvernement ôte crédit à mes paroles.

"Pourquoi cette campagne annoncée pour le printemps, dites-vous, puisque vous avez déclaré qu'Abd-el-Kader était anéanti? S'il est abattu, pourquoi la nécessité de 80,000 hommes pour le combattre? n'est-ce pas une autre manière de tromper la France?"

Sur le premier point, je réponds que je n'ai jamais dit qu'Abd-el-Kader fût anéanti, et mes rapports sont au *Ministre* pour le prouver; j'ai dit que sa puissance gouvernementale comme prince était renversée, qu'il n'était plus qu'un chef de partisans, mais que, comme tel, il fallait le poursuivre avec beaucoup d'activité. Tout récemment encore, j'ai dit qu'il avait perdu les quatre cinquièmes de ses états; il lui en restait donc un cinquième, et c'est pour cela que je fais une campagne d'hiver et que j'en ferai encore probablement une de printemps. Quoi que vous en puissiez penser, et quoique je sois homme du gouvernement, je n'ai pas trompé le pays un seul instant: je lui ai toujours peint la situation telle qu'elle m'apparaissait, et j'ai puis lui dire aujourd'hui que notre dernière course vient d'avancer beaucoup la question de guerre. Je vous fais remarquer que je ne dis pas qu'elle soit terminée, mais seulement qu'elle est très avancée.

Je le répète, je ne demande pas le maintien de l'armée actuelle pour combattre Abd-el-Kader, ni pour perpétuer la guerre, que je serais très heureux de voir finir, je le demande pour ôter aux Arabes toute pensée de révolte, et pour faire tous les grands travaux que ne peuvent pas exécuter les colons civils, travaux qui ne serviront pas moins à la guerre et à la politique qu'à la colonisation. Les routes d'Oran à Tlemcen, de Mostaganem à Mascara, de Blidah à Medeah, que l'armée vient de construire, les trois ponts qu'elle vient d'établir sur le Rio-Salado, sur l'Isser, sur la Mina, produisent déjà un grand effet moral sur les Arabes; ils disent hautement: "Voilà un peuple qui veut rester; voilà un grand peuple, puisqu'il sait exécuter de grandes choses." Ils remarquent que les Turcs pendant leur longue administration et Abd-el-Kader pendant ses sept ans de puissance, n'ont rien fait de pareil. "On nous pressurait," disent-ils; mais des impôts qu'on nous extorquait, rien ne tournait à notre profit." Il faut prouver plus largement encore aux Arabes l'énorme différence qu'il y a entre notre politique et celle des Turcs.

L'armée seule est en possession de le faire en ce qui concerne les grands travaux; sans elle ces travaux ne se feraient pas, ou ils ne se feraient que dans une longue suite de temps, de même qu'il est arrivé en France où votre viabilité à marché si lentement et si péniblement



ment, et, si ces travaux ne se faisaient pas, la colonisation, l'exploitation commerciale du pays, la domination politique en seraient grandement retardées, et tout retard dans ce grand œuvre prolonge les grandes sacrifices que fait la métropole, puisqu'il éloigne les compensations. Vous croiriez faire une économie en diminuant l'armée de quelques milliers d'hommes; elle ne serait qu'apparente; elle prolongerait l'incertitude de votre situation, et pourtant vous reconnaîtrez vous-même qu'il est important de fonder vite quelque chose qui mette à l'abri des éventualités de l'Europe.

(La suite à demain)

## AFRIQUE FRANÇAISE.

Le général de Lambriciéro a adressé du bivouac de Sidi-Djidi-Ben-Omar sur la Mina, le 15 décembre, un rapport dont nous extrayons les faits suivants :

L'émir vint, dans la nuit du 20 au 21 novembre, faire une rixia sur la Mina, l'action soumise des Fatas, et dont le territoire est situé sur la rive droite de la Mina, à peu de distance de Sidi-Mohammed-ben-Aouda. Sa but paraît avoir été d'enlever l'aga de notre camp des Flus, Caddour-ben-Morie, qui, deux jours avant, était en tournée dans la tribu, et qui, par bonheur, était en route pour Mascara, où je l'avais mandé. L'émir manqua donc son but principal et se retira avec trois ou quatre centaines de bœufs, mises aux dromadaires sur lesquels il était tombé. Nos alliés ont perdu sept hommes tués, l'ennemi en a tué six sur la place. C'est de ce coup de main que j'ai écrit quelques lignes dans votre lettre datée du 27 novembre, à Mojmoujah, sur le Djérid. On vous avait seulement fait exécuter les forces de l'émir, il n'avait pas plus de 800 cavaliers.

La nouvelle m'en fut donnée le 21 dans l'après-midi, et j'ai immédiatement mes préparatifs de départ.

Le 26 je bivouaquai sur l'Ouedata, près de la frontière sud-est du pays des Fatas. L'émir s'était retiré.

Je vins, le 27, m'établir sur l'Oued-Bichroun, au nord de la gorge de Pouda. J'y trouvai un bivouac excellent; l'émir avait réuni sur ce point les forces de tribus voisines, plusieurs donars y avaient préparé leur hivernage et formé de grands amas de paille. Je pouvais donc y nourrir à l'aise étions ma cavalerie et remplacer par le blé des siros les vivres que nous consommions. Le temps était admirable et je résolus de me tenir en observation, en donnant à mes troupes, sur ce terrain si favorable, le repos que les dromadaires n'avaient pu avoir à Mascara.

Je restai ainsi en sentinelle jusqu'au 7 décembre.

Je mis la division en marche le 7 au matin, et nous bivouaquâmes sur l'Oued Salam, près de l'Ammam-Beni-Issad.

Dans l'après-midi plusieurs chefs vinrent me demander l'aman. Il fut convenu que les arrangements se termineraient le lendemain sur le Menasta, où je viendrais camper sous le marabout de Sidi-Abd-el-Kader Ben Lac'ac.

Je me défiais de ces gens, et pendant la nuit, j'envoyai M. le colonel de la Torre avec 900 hommes d'infanterie et 50 chevaux pour observer les abords d'Am-Kerma. Je ne trouvai point au Menasta Hidi-Djelloul ni les autres envoyés. M. le colonel de la Torre qui me rejoignit bientôt, m'apprit qu'il avait été observé toute la nuit par des cavaliers; une patrouille de spahis en avait pris un avec son cheval.

Sur ces renseignements, je repartis immédiatement avec 700 hommes d'infanterie, sans sacs, la cavalerie et l'artillerie et le train montés sur les mulets.

Après deux heures de marche, nous aperçûmes les douars qui couraient les collines entre les marabouts de Toumiet et la Mina vers Sidi-Djidi-Ben-Omar. Je prescrivis à M. le lieutenant colonel Soutary d'aborder vigoureusement les cavaliers qui essaieraient de résister, et je suivis, le plus vite possible, son mouvement avec l'infanterie.

Le lieutenant-colonel arriva ainsi sur la tribu; il y avait un millier de tentes, c'est-à-dire une population de 6 à 7,000 individus, et il y aurait eu danger à montrer de l'hésitation. Les spahis prirent à gauche sous les ordres de M. le capitaine Ca-saignelles; M. le capitaine de Forton, du 2<sup>e</sup> de chasseurs, prit à droite, chargeant à tout bride jusque sur les bords de la Mina les cavaliers qui essayèrent de résister, et dont 3 furent tués. Le colonel lui-même, avec mon aide de camp, M. le capitaine d'Ilhers, vint mettre en bataille devant le principal douar une trentaine de chasseurs qui lui restait. M. le capitaine d'artillerie Parizet, commandant la réserve des canonnières et soldats du train, montés sur des mulets, forma rideau un peu plus en arrière, devant les premières tentes, en même temps que la tête de la colonne de l'infanterie se montrait à moins d'une demi-lieue.

Cette bonne contenance fit aussitôt cesser toute espèce de résistance, et les chefs, Hidi-Djelloul le premier, vinrent implorer pitié.

Malgré la mauvaise foi bien démentrée de leurs premières paroles, je ne voulus point redoubler la moitié de la population si nombreuse. Je fis relâcher immédiatement le troupeau que l'on avait commencé à rassembler. J'avais entre les mains 3 ou 4,000 têtes et plus de 80,000 moutons. Je me contentai de frapper une amende de 100 bœufs, 500 moutons, 20 chevaux et 10 mulets, et j'emmenai des otages comme garantie des arrangements que nous convînmes de terminer le lendemain 11 décembre à Sidi-Djidi-Ben-Omar.

## NOUVELLES DIVERSES.

## ORIENT.

On écrit de Constantinople, 21 décembre, au *Morning Post* :

« La Porte-Ottomane vient de recevoir de son chargé d'affaires à Athènes des dépêches qui lui annoncent que ce chargé d'affaires a jugé à propos de rompre toutes relations diplomatiques avec le cabinet du roi Othon, par suite de l'acquiescement du capitaine Vaeozias, qui avait été traduit devant le jury pour avoir assassiné un sujet turc en Thessalie. Cet acquiescement serait d'autant plus scandaleux que l'accusé aurait avoué lui-même avoir tué sa victime en six morceaux. L'acquiescement a été accueilli par d'unanimes applaudissements. Dans ces circonstances, le chargé d'affaires a cru devoir attendre des instructions de son gouvernement. Cet incident n'est certainement pas de nature à aplanir les difficultés qui se sont élevées entre les deux gouvernements. »

Si cette nouvelle est vraie, il est bien étonnant qu'elle nous arrive après un si long détour.

— On lit dans une autre lettre de Constantinople, même date, adressée au *Morning-Herald* :

« Nous venons de recevoir la triste nouvelle de la mort tragique de deux officiers anglais de distinction, le colonel Stoddart et le capitaine Conolly. Le premier, autrefois attaché à la légation britannique en Perse; le second, auteur d'un ouvrage intéressant sur ses voyages dans l'Asie centrale. Ces deux officiers ont été arrêtés à Bokhara par les autorités comme espions; l'un d'eux aurait pu s'évader par l'intermédiaire de l'agent russe, mais il a refusé son secours. Il a été conduit de sa prison à la place publique et décapité; l'autre a éprouvé le même sort: il aurait pu s'échapper en embrassant l'islamisme. Ils étaient l'un et l'autre agents du gouvernement, l'un se rendant à Khiva et l'autre à Khoban. »

— Dans la nuit du 8 au 9, le navire la Gracieuse-Amélie, de Bayonne capitaine Larré, venant de Saint-Brieuc, s'est perdu corps et biens sur la côte du cap Breton. Le capitaine a été trouvé mort sur le rivage. Le navire était équipé de six hommes, qui étaient tous de Saint-Esprit ou des environs.

L'Augusta, capitaine Deslandes, parti de Bayonne pour Rouen le 30 décembre, a fait côte le 4 près de Mesque. On espère pouvoir sauver le navire et la cargaison.

Nous recevons la nouvelle du naufrage, à l'entrée du Passage, du brick Louis-Alfredo, de Bilbao, armateurs MM. J. Echeverria et Ca, venant de Montevideo à ce dernier port. Il était chargé de cuirs. Le navire est entièrement brisé. Dix hommes de l'équipage et un pilote de Portugalette ont péri; le capitaine et un matelot sont seuls sauvés.

— A la suite des événements qui amenèrent sur le trône d'Espagne le frère aîné de Napoléon, les ordres monastiques, fort nombreux dans ce pays, furent supprimés et leurs biens vendus à vil prix au profit de l'état. Parmi ces biens il y avait, aux portes de Valence, un monastère dont les immenses et fertiles propriétés étaient d'une valeur considérable. Le général Sébastiani, aujourd'hui maréchal de France, qui commandait alors dans le pays un corps de l'armée française, et M. Bourcke, ambassadeur de Danemarck, se présentèrent pour acheter ce monastère célèbre connu sous le nom de *San Miguel de los Reyes*. Un décret de 1809 leur en fit vente à chacun pour moitié; moyennant 10 millions de réaux, c'est-à-dire 2,700,000 francs. Pour pouvoir payer sa part, M. Sébastiani s'adressa à un de ses amis, M. Jehannet de Crochard, alors payeur général de l'armée française; il fut convenu entre eux que celui-ci se chargerait de la moitié de l'acquisition évaluée à M. Sébastiani, c'est-à-dire de 2,500,000 réaux, ou 700,000 francs. Cependant, M. Sébastiani ne put payer qu'une somme de 61,000 francs; et plus tard il fut forcé de revendre sa portion tout entière à M. de Chiseul-Beaupré, M. de Crochard, qui s'était imaginé que la libération était depuis longtemps opérée, voyant l'état des choses et le danger qu'il y avait à ne pas payer, crut devoir, dans son intérêt comme dans l'intérêt de M. Sébastiani, effectuer un paiement pour le compte de celui-ci, afin d'éviter des déchéances et peut-être une résolution de la vente. Il s'empressa donc de verser, outre sa moitié, la somme de 162,000 fr. (601,375 réaux) restant due par M. Sébastiani.

Les événements politiques qui se succédèrent pendant les années suivantes, l'éloignement et l'état de fortune de M. Sébastiani, ne permirent pas à M. de Crochard d'acquiescer son ami pour le paiement de cette somme. Il ne perdit cependant pas de vue sa créance. Une commission ayant été instituée, en exécution de la convention faite avec les puissances étrangères, le 20 novembre 1812, M. de Crochard réclama non seulement les 9,500,000 réaux payés pour sa portion, mais encore les 601,375 réaux qu'il avait avancés pour le compte de M. Sébastiani. Mais il mourut avant que la commission eût prononcé sur ses réclamations. Son fils poursuivit alors la liquidation, qui traîna jusqu'en 1836, époque à laquelle un jugement du tribunal de première instance de la Seine, la déclara non recevable dans sa demande contre M. Sébastiani. La cour royale, après de longs débats, vint d'infirmer ce jugement, et elle a condamné le maréchal Sébastiani à payer la somme de 601,375 réaux, 22 maravédis, avec les intérêts du jour de la demande.

## ORDRE DU JOUR DU 9 MAI.

## LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

Vendredi prochain, à 3 heures, aura lieu l'inspection partielle des compagnies. Tout individu qui ne se trouvera pas présent à cette inspection sera rayé des contrôles et perdra ses droits aux rations, à la papeterie d'exemption de patente; ainsi qu'à participer à la récompense offerte par le gouvernement. Aucune exemption ne sera donnée par les capitaines, sous quelque prétexte que ce soit. Les hommes qui seront portés malades devront envoyer un certificat du médecin qui les soigne, et les capitaines auront soin d'avoir un état nominatif des hommes de service et de poste qu'ils occupent. Cet ordre sera exécuté avec la plus rigoureuse exactitude; car, après l'inspection pas é., je n'admettrai aucune excuse de retard.



montre, et, à cet effet, cet ordre du jour sera lu à tous ap'els con'écrits dans chaque compagnie, et publié dans les journaux de la capitale afin que personne n'en ignore.

THIEBAUT.

**LEGUESCO PROJETA.**

*Lehen Articuloa.*

Podore Exe.cucionescia autorisatuia da harcera bere hauura eta aqvis guisa, hogoi lecuia carre lur lobarateco on dena, han establiceco hirio, errepublicaco hirur edo gehiagopondutan ixasonco aldetic.

*Bigarren articuluia.*

Da Orobat autor satuia podore bera harcera, aqvis guisa; hogoi eta borts mila cabala.

*Hirugarren Articuloa.*

Erran lurrac eta cabalac iganen dira bartituac errecompens guisa, Franses eta Italiano, bere borondites errepublicaren defendateco, harmae hartien edo hartuco diusten gucien artian.

*Laurugarren Articuloa.*

Podore execucionesciac abatic labursguena eguioen du erran partumnt; iganendu a tha operacione hortan sar arateco errecompensian dretcho dutenetatic abalac guetiena, edo berec icendaturicaco comisione baten medio, edo hequin conbenituricaco manera batea.

*Bortzgarren Articuloa.*

Presenteco projet han igan daita comunicatua Podore execucionescuari.

*Suarez, Vasquez, Pacheco y Obes, Muñoz.*

**AVIS.**

*Le sieur Eugène Dubus, se propose de former une compagnie avec l'assentiment du colonel. Les individus qui n'auront pas encore pris les armes dans d'autres compagnies, et qui désireront faire partie de cette compagnie, n'auront qu'à se présenter dans sa demeure maison M. Laphin.*

*Son bureau sera ouvert le matin de 7 à 10 heures et le soir de 2 à 4*  
Eugène DUBUS et RAIMOND.

**AVIS AU PUBLIC.**

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Louis n. 53, prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il continue comme auparavant à prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son mieux pour les contenter.

*Aviso á los Elaboradores de Pan.*

Los rematadores del derecho impuesto por el Superior Gobierno á los Sres. panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cesado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores,

WEILL y Ca.

**Avis aux Boulangeries.**

*Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire á la Legion, sont invitées á se présenter á l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.*

Nous avons l'honneur de prévenir le public que le nommé *Etienne Lucasie*, natif d'Oloron (Basses-Pyrénées) entré chez nous le 22 septembre 1842, n'est plus á notre service depuis le 29 mars jour où nous le fimes arrêter par la police á cause de sa conduite infidèle, les objets qu'il nous avait volés, trouvés dans ses maies et ses aveux écrits par lui-même ne laissent aucun doute sur sa moralité. Après l'avoir fait élargir, ayant fait diverses recherches dans notre magasin, nous avons découvert de nouveau le manque de plusieurs pièces, soient données en paiement pour effet á son usage, ou en cadeau. Le compte a été accepté par lui. Ces pièces ne sont pas les seules que nous ayons á lui réclamer, car, après de nouvelles recherches, il nous manque une montre 16 lignes cadran émail, cuvette or mat ciselé, ouvrage représentant un bouquet de fleurs en relief, portant le n° 46616. et de plus plusieurs bagues, or, roses et brillants. Tous ces objets, li s'obstine á en nier le vol, c'est pourquoi nous prions les personnes qui auraient reçu en cadeau ou acheté á ce jeune homme des marchandises en dehors de notre maison, de vouloir bien nous donner des renseignements que la police ne manquerait pas de découvrir, cela dit pour la sûreté des personnes ignorant la source d'où pouvaient provenir les objets qu'elles auraient pu recevoir ou acheter.

Montevideo, le 2 mai 1843.

POTEIER, E. LETOURNEAU,

Tienda de la Ciudad de Paris.

Calle San-Francisco.

**CHIEN PERDU.**

Il a été perdu un petit chien, race de chasse, de poil long et blanc, oreilles longues, tache de rouge, la queue coupée, il porte un collier en cuivre avec cadens et inscription. L'on prie la personne qui le trouvera de le ramener á l'armurerie du sieur Monet; On donnera HUIT patacons de récompense.

Il a été perdu le 6 mai un porte cigares en paille contenant une papelette et un certificat d'exemption de service au nom de Thénard-Gilbert Antoine. — La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau de journal: il aura une récompense, s'il l'exige.

**AVIS A MM. LES OFFICIERS.**

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon á 6 patacons-

**AVIS.**

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez MM. Plane frères rue de Jais, n. 38, de midi á deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

**2me. compagnie sédentaire.**

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires á l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la denomination des M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 á 11 heures.

**AVIS DIVERS.**

On trouvera á l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

**AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.**

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, á se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de l'Uruguay.

**24me. compagnie dite de la COCARDE**  
chez M. Rouillier, [Sénateur],  
*Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.*

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

**AVIS.**

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Cestre s'engage d'apprendre aux amateurs la man'ère de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Apprendre á faire le plomb á la chasse.

2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.

3. Idem pour la poudre de fusils á piston.

4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnant.

5. Idem pour faire le Cidre á la perfection.

6. Idem pour faire du bon vinaigre avec de l'eau.

7. Idem pour Graver sur le fer blanc.

8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.

9. Idem pour Graver sur les oeufs d'autruche.

10. Idem pour argenter le Cuivre solide ment.

11. Idem pour Cuivrer le fer.

12. Idem pour faire les arbres de Saturne.

13. Idem pour charger le vin rouge en blanc.

14. Idem pour souder le marbre rompu.

15. Idem pour fondre et cristalliser une Barre de Fer.

Les personnes qui voudraient bien l'honorer de leur confiance s'adressent chez Lelèvre en face M. Rouillier au café de la Cocarde de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc., etc.

**Bataillon des Volontaires Français.**

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin á côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français*.

**BATAILLON**

**De Volontaires Français.**

**1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.**

*Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir á toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.*

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie  
POYSEINJEAN.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.